



EXCLUSIF: Entrevue avec le ministre des Transports



Coralie Laplante
Journaliste

Le ministre des Transports, M. Raphaël Lepage, nous a accordé, hier, une entrevue pour discuter du dépôt du projet de loi visant à nationaliser toutes les compagnies de transport collectif au moyen d'une société d'État. L'Alliance Socialiste du Québec souhaite ainsi instaurer la gratuité d'accès au réseau de transport en commun.

Même si M. Lepage affirme que la mise en place concrète de cette mesure reste à être déterminée en commission parlementaire, il nous a assuré vouloir développer les régions. Le ministre se dit être « très à l'écoute » des régions afin de leur offrir un service « complètement égal » à celui donné dans les villes.

De récentes études parues dans *L'Actualité* ont toutefois attiré notre attention. Selon ces études, pour augmenter l'usage des transports en commun, l'amélioration de la qualité des services serait plus efficace que d'en diminuer leur coût. (Castonguay, 2018)

Lorsque le *Vox Populi* a interrogé le ministre des Transports à ce sujet, il a maintenu son point sur la gratuité des transports collectifs gratuits en mettant l'accent sur le développement des régions : « Le consommateur va souvent aller chercher l'option qui est la plus viable. [...] Dans certaines régions, il n'y a aucune autre option que la voiture ».

Le *Vox populi* a également présenté à M. Lepage la situation de la Saskatchewan, où un service national d'autocars a dû fermer ses portes en 2017 (*Le Devoir*, 2018). Lorsque nous lui avons demandé comment le gouvernement allait s'y prendre pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise au Québec, le ministre a déclaré que ce point serait à déterminer en commission parlementaire.

M. Lepage a renchéri sur l'impact environnemental du projet de loi, qu'il considère comme positif : « On veut enlever des voitures sur la route pour éviter les embouteillages et favoriser l'électrification des transports, et par la suite, aider au niveau environnemental ». Le gouvernement souhaite « mettre en place un système de qualité avec des voitures hybrides, voire électriques ».

À la lumière des études actuelles et du cas de la Saskatchewan, il ne reste plus qu'à voir si l'application de ce projet de loi entraînera les retombées positives escomptées par le gouvernement.



Crédits photo : Collection Assemblée nationale.

Vox Populi réagit au discours de la cheffe de l'opposition officielle



Rosalie Ouellette
Rédactrice en chef
Chef de pupitre

Le discours de M^{me} Emma Delisle, qui répondait à celui du premier ministre, a soulevé bien des questions.

Tout d'abord, d'entrée de jeu, elle a pointé du doigt les failles dans le système de santé québécois, c'est-à-dire le manque de places en hébergement pour les personnes âgées et l'engorgement des hôpitaux. Afin de régler ces problèmes, la cheffe de l'opposition officielle a fait la promotion des cliniques privées. En effet, elle a avancé que « le système de santé n'est pas un privilège des plus riches s'il permet de désengorger nos urgences et qu'il donne aux autres un meilleur accès à des soins de santé ». Ces paroles ont énormément troublé les journalistes du *Vox Populi*. Il est évident que le système de santé privé est un privilège pour les riches puisqu'eux seuls peuvent se payer ce service! En outre, favoriser le privé va nécessairement engendrer une iniquité dans la qualité des soins de santé!

Ensuite, la cheffe du Bloc national a suggéré de se concentrer sur la « qualité des enseignants ». Mais qu'est-ce que cela signifie, que les enseignants du Québec ne sont pas assez compétents? Au *Vox Populi* nous croyons que le problème provient plutôt des coupures de budget dans l'éducation. Le parti a néanmoins reconnu qu'il faut agir sur la rémunération et les conditions de travail des enseignants, sans toutefois préciser davantage leur pensée.

Puis, le parti a critiqué la promotion du transport en commun mise de l'avant par le gouvernement, arguant que celle-ci augmenterait la consommation d'hydrocarbures. Pourtant, le métro ne génère aucune pollution atmosphérique et un autobus produit de 6 à 18 fois moins de polluants que l'automobile par personne déplacée! (Société de transport de Montréal, 2003) Ces statistiques sont impressionnantes! L'opposition semble également oublier que la fabrication de batteries électriques produit une importante quantité de gaz à effet de serre. Nous pensons donc, sans aucun doute, que la promotion des transports en commun est la seule avenue possible pour réduire l'empreinte environnementale du Québec.

En regard des arguments avancés par le Bloc national, *Vox Populi*, conclut que le parti de M^{me} Emma Delisle n'apporte aucune idée concrète qui pourrait changer les choses au Québec. Toutefois, aurons-nous droit à des surprises d'ici la fin de la législature?

LA RÉELLE UTOPIE



Coralie Laplante
Chroniqueuse

M. Joey Aubé, chef de la deuxième opposition, a qualifié le discours d'ouverture du premier ministre d'utopique, tout en soulignant « la catastrophe que serait la chute du système privé ». À mon avis, c'est plutôt de refuser les mesures sur le salaire minimum proposées par le gouvernement qui relève de l'utopie.

En effet, le chef du Parti de l'Autonomie Citoyenne (PAC) s'est opposé à l'augmentation du salaire minimal à 15\$. Il considère que cette mesure entraînerait les employés à en vouloir toujours plus, et à « se contenter de leurs piètres conditions de travail ». Cependant, est-il mieux que nos tra-

vailleurs demeurent dans les conditions actuelles, déjà misérables, et ce, au profit d'un salaire dérisoire?

Ce projet du gouvernement est bien ancré dans la réalité, alors que nos voisins ontariens ont connu les bénéfices de l'augmentation du salaire minimum à 14\$ en janvier 2018. À la suite de l'adoption de cette mesure, 7 100 emplois ont vu le jour dans les domaines de l'hébergement et de la restauration. (*Journal de Montréal*, 26 août 2018) Pourquoi ne pas emboîter le pas pour stimuler notre économie?



Crédit photos : Google Images

Certes, il est primordial de s'attarder à la situation économique propre au Québec. Par une stratégie efficace, nous pouvons assurer la survie de nos PME par une augmentation progressive du salaire minimum, comme l'Ontario l'a fait.

Sachant également que 58% des citoyens au salaire minimum sont des femmes, ne serait-ce pas là pas un moyen d'augmenter l'égalité entre les sexes au sein de notre société? (*Journal de Montréal*, 26 août 2018)

M. Aubé a également pris soin de souligner l'importance de la protection de nos ressources hydriques. Cependant, la virulente proposition de protection du secteur privé, qui vise une soi-disant « honnête compétition » entre les entreprises, est lourde de conséquences. Ce système entraîne plutôt une quête du plus grand profit possible, le plus rapidement possible. Ainsi, les entreprises sont portées à surexploiter les ressources.

Un parallèle est donc à faire entre cet effet pervers du capitalisme et les personnes œuvrant au salaire minimum. Celles-ci doivent accorder un temps démesuré à leur emploi pour rejoindre les deux bouts, alors que, pendant ce temps, les industries produisent davantage. Cela est néfaste pour une société. En effet, comment un citoyen qui travaille constamment est-il en mesure d'innover, de penser et de faire évoluer son environnement?

Ainsi, le salaire minimum à 15 \$/heure n'effacerait pas nécessairement le capitalisme, mais permettrait certainement d'assurer une meilleure qualité de vie à une grande partie de la population. Et l'épanouissement d'une société, ça n'a pas de prix.



Crédits photo: Collection Assemblée nationale

Risque de survoltage à l'Assemblée



Coralie Laplante
Journaliste

Hier, le gouvernement a vivement répliqué aux propos qu'a tenu l'opposition officielle sur le discours d'ouverture du premier ministre. Le message énoncé par les nouveaux co-premiers ministres laisse transparaître un climat de vives tensions entre l'ASQ et le Bloc national.

« Après avoir passé énormément de temps à vouloir nous faire la leçon sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le Bloc national a pourtant insulté toutes les femmes du Québec en accueillant ma nomination historique à titre de co-première ministre en me traitant de demie portion. », a énoncé Iulia Anescu dans le communiqué de presse diffusé hier par le gouvernement. Ces propos illustrent le ton du reste du communiqué.



Crédits photo : Collection Assemblée nationale

Photographe : Roseline Melançon

Par exemple, l'ASQ n'a pas hésité à donner quelques « leçons éducatives » à l'opposition officielle. Le gouvernement a appelé le Bloc national « à faire preuve de courtoisie et de cohérence dans ses interventions ».

Les co-premiers ministres ont également invité l'opposition officielle à « revisiter les fondements mêmes » de son rôle, en plus de l'accuser d'avoir « versé des insultes » à son parti.

Les prochaines heures nous permettront de constater l'impact de ces déclarations virulentes sur la tenue des débats au Salon bleu. Le président de l'Assemblée devra-t-il rappeler à ses collègues le décorum entourant les travaux parlementaires?

Déclaration en direct du pays des merveilles



Roseline Mélançon
Chroniqueuse

Toute la journée hier, le gouvernement s'est fait reprocher par l'opposition de ne présenter aucune mesure concrète. Lors de la troisième séance de la session parlementaire, la ministre de la Famille, M^{me} Manue Moffet, aurait peut-être dû elle aussi s'en tenir à un discours vide de sens.

La journée avait pourtant bien commencé alors que, devant ses collègues, elle a fait une déclaration qui proposait de laisser ouverts les centres de la petite enfance (CPE) également pendant les fins de semaine. Le but : soulager les parents monoparentaux « en difficulté ». L'idée est excellente en soi. En offrant ce service sur une plus longue période pour convenir au plus grand nombre, on réussit à faciliter la conciliation travail-famille. Cette mesure a été présentée dans la continuité du projet de loi sur la gratuité scolaire du CPE au doctorat.

Là où le bât blesse un peu, c'est lorsque la ministre a déclaré que « L'État ne sera que gratifié par ce projet puisqu'il ne coûtera rien : il sera autosuffisant sur le plan de son financement ». À la sortie de la salle de l'Assemblée nationale, M^{me} Moffet a adroitement pris ses jambes à son cou pour ne pas avoir à répondre de cette déclaration devant les journalistes perplexes. Pratique..., diront certains.

Je suis d'ailleurs loin d'être la seule à me questionner – et à ricaner - de la supposée gratuité de cette nouvelle mesure. Les deux groupes d'opposition ont d'ailleurs tous deux dénoncé l'autofinancement des CPE, allant jusqu'à qualifier cette idée utopique et d'irréaliste. Si le *Vox Populi* est résolument à gauche et croit que cette proposition est nécessaire à la société québécoise, rien n'empêche cependant de chercher des réponses sur son mode de financement.

Tout citoyen un tant soit peu doué en mathématiques réalise en effet assez vite que, lorsque le gouvernement dépense en finançant un service qui ne dégage aucun revenu, le compte ne balance pas. On devra prendre l'argent pour financer cette extension quelque part; il s'agit de la seule certitude et, jusqu'à présent, le parti au pouvoir s'est fait avare de commentaires sur la question. Alors, peut-être que la ministre de la Famille ne connaît pas la définition exacte « d'autosuffisant » ? Nous espérons que le tir sera corrigé et que des pistes concrètes seront très vite rendues publiques.

Pour ne pas aider sa cause, M^{me} Moffet s'est avancée sur la provenance des revenus qui autofinancieraient cette mesure. Dans son discours, elle a mentionné, en parlant des CPE ouverts la fin de semaine, qu' : « un revenu en ressortira même : nos mères, nos pères, nos enfants seront plus heureux, accomplis, épanouis [...] ». Certes, nous sommes tout à fait en faveur des mesures sociales qui allègent le quotidien complexe des familles québécoises, toutefois, nous implorons la ministre de clarifier les finances de ce projet afin que l'opinion publique adhère à sa vision.



M^{me} Moffet, ministre de la famille, durant son discours.

Crédits photo : Collection Assemblée nationale

Nous pouvons tendre à gauche, mais il faut savoir rester réaliste! J'ai déjà hâte à l'énoncé budgétaire, en direct au



Un projet de loi aux airs duplessistes



Antoine Morin-Racine
Chroniqueur

L'opposition officielle a déposé aujourd'hui sa solution au grand problème d'exode de nos régions ainsi qu'à la pénurie de main-d'œuvre qui frappe celles-ci. Elle prend la forme d'un projet de loi qui est, au mieux que l'on puisse en dire, complètement luna-tique.



Étienne-Alexandre Beauregard, porte-parole en matière d'im-migration, de diversité et d'inclusion

Crédits photo : Collection Assemblée nationale

Son titre officiel n'en dit pas long. La « loi visant à l'intégration des nouveaux arrivants au Québec », par son nom seul, peut sembler être un projet de loi venant du PAC ou même de l'ASQ. Derrière ce nom politiquement correct, se cache une loi qui, malgré quelques bonnes idées, respire la bizarrerie conservatrice. J'ai personnellement jeté un coup d'œil au projet de loi numéro 3 et j'y ai trouvé une ébauche, certes, plus longue que les deux autres projets de loi du gouvernement, mais dans laquelle gît une panoplie d'idées sortie d'un fantasme.

Question de garder le meilleur pour la fin, commençons avec la partie sensée de ce projet de loi. Le Bloc national dit de cette loi qu'elle vise à « favoriser l'intégration des nouveaux arrivants en région ». Le parti stipule aussi vouloir créer un « Bureau de régionalisation des nouveaux arrivants ». Par ces deux déclarations, les conservateurs rejoignent la très grande majorité des parlementaires, et, je dois le dire, me rejoignent aussi. L'idée de raviver nos régions à l'aide de l'immigration est novatrice en ces temps de pénurie de main-d'œuvre. De plus, la création d'une entité pour administrer la chose rend le projet de loi plus concret.

C'est dans le deuxième volet de ce projet de loi ainsi que dans ses ramifications que le vrai zèle conservateur du parti prend tout son sens.

L'opposition officielle souhaite régionaliser les nouveaux arrivants en « instaurant des établissements d'intégration choisis parmi les organismes établis dans des bâtiments à valeur historique ». Les critères d'accessibilité pour ces établissements, détaillés au chapitre III du projet de loi, stipulent qu'ils doivent « exercer leurs activités dans un bâtiment à valeur historique » et « être un organisme à vocation sociale et caritative ».

Jouons un peu aux devinettes. Qu'est-ce qui pourrait être considéré comme un organisme à vocation « sociale et caritative », présent dans nos régions et qui, par-dessus le marché, loge dans une catégorie de bâtiment que le Bloc national tient en grande estime ? Si vous avez répondu la Sainte-Église Catholique Romaine, bravo à vous : un morceau de robot ! Comme le dit l'expression, cré-moé, cré-moé pas, mais ces critères loufoques cachent la volonté du Bloc national de faire renaître le clergé dans nos régions en laissant des prêtres s'occuper de nos immigrants ! Je vous mets au défi, mes amis, de me nommer aux moins cinq organismes caritatifs régionaux qui ont pignon sur rue et qui possèdent les caractéristiques nécessaires pour être considérés comme « bâtiments historiques ».

Le Bloc national, avec ce projet de loi, ravive les blessures des abus subis aux mains des prêtres et des abbés. Québécoises et Québécois, la Révolution tranquille a chassé le spectre sombre de l'Église catholique au-dessus de nos institutions et de notre société, faisons en sorte qu'il cela reste ainsi !

Le gardien de l'ordre du parlement



Samuel Périard
Journaliste

Lors des séances dans la salle de l'Assemblée nationale, nous avons tous aperçu le sergent d'armes, un membre du Forum étudiant qui, avec une masse ornée d'une couronne, escorte le président à son siège. Nous nous sommes tous levés lors de l'arrivée et le départ de celui-ci, mais pourquoi? Je l'ai rencontré afin de mieux comprendre la signification de son rôle et sa symbolique à l'hôtel du Parlement.

Le sergent d'armes accomplit deux rôles. Il est d'abord secrétaire général adjoint, ce qui veut dire qu'il assiste le secrétaire général dans ses tâches auprès de la présidence. Il fait aussi du travail préparatoire avant les séances, avec l'information reçue du gouvernement et des oppositions. Il s'assure, avec ses collègues, que les informations correspondent aux règles et procédures du décorum.

La masse qu'il porte est symbole d'autorité, ce qui coïncide avec son rôle de veiller sur le bon déroulement des séances. Ce symbole date du Moyen-Âge, alors que la masse appartenait à des membres de la royauté qui ac-

compagnaient et protégeaient la reine d'Angleterre. Au fil du temps, le symbole du sergent d'armes s'est transposé dans nos institutions canadiennes françaises et symbolise maintenant l'autorité du parlement. Un grand symbole de la tradition britannique!



« Sans celle-ci [la masse], il ne peut pas avoir de séance dans le salon Bleu, donc c'est un peu le gardien de cette salle-là »

Crédits photo : Collection Assemblée nationale

Photographe : Roseline Mélançon

Systeme scolaire québécois, un phénomène à plusieurs facettes



Samuel Périard
Journaliste

Le gouvernement a annoncé aujourd'hui, son premier projet de loi dont l'objectif est d'instaurer la gratuité scolaire du CPE jusqu'au doctorat. Celui-ci permettrait l'accès à l'éducation pour tous, peu importe le seuil de revenu.

Ce sont entre autres les politiques budgétaires en éducation des précédents gouvernements qui ont grandement affecté la qualité des services octroyés aux enseignants et aux professionnels de l'enseignement. Cela entraîne ensuite « des effets néfastes sur la qualité de l'enseignement, des services et de l'aide offerte aux étudiants ». (*Le Devoir*, 12 mars 2016)

L'une des principale cause de cette crise est la compétition entre le secteur public et le secteur privé. Cette compétition nuit au système d'éducation, car « c'est un système qui crée une injustice. Ça vide les écoles, les classes de leurs ressources ». (*ImpactCampus*, 3 avril 2018). De plus, selon Suzanne-G. Chartrand, une enseignante de l'Université Laval, le système actuel reproduit les inégalités sociales de la société, nuisant ainsi à l'accès à l'éducation pour tous. Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec, affirme alors que : « L'égalité des chances est présentement fragilisée au Québec, ce qui compromet la persévérance et la réussite scolaire ». (*Le Devoir*, 12 mars 2016)

Le projet de loi du gouvernement semble donc prometteur alors qu'il propose un accès plus facile à une éducation de qualité au plus grand nombre. Reste à voir ce que le gouvernement proposera dans le dossier de la diplomation et de l'entrée sur le marché du travail!

Le Québec se déploie à l'international

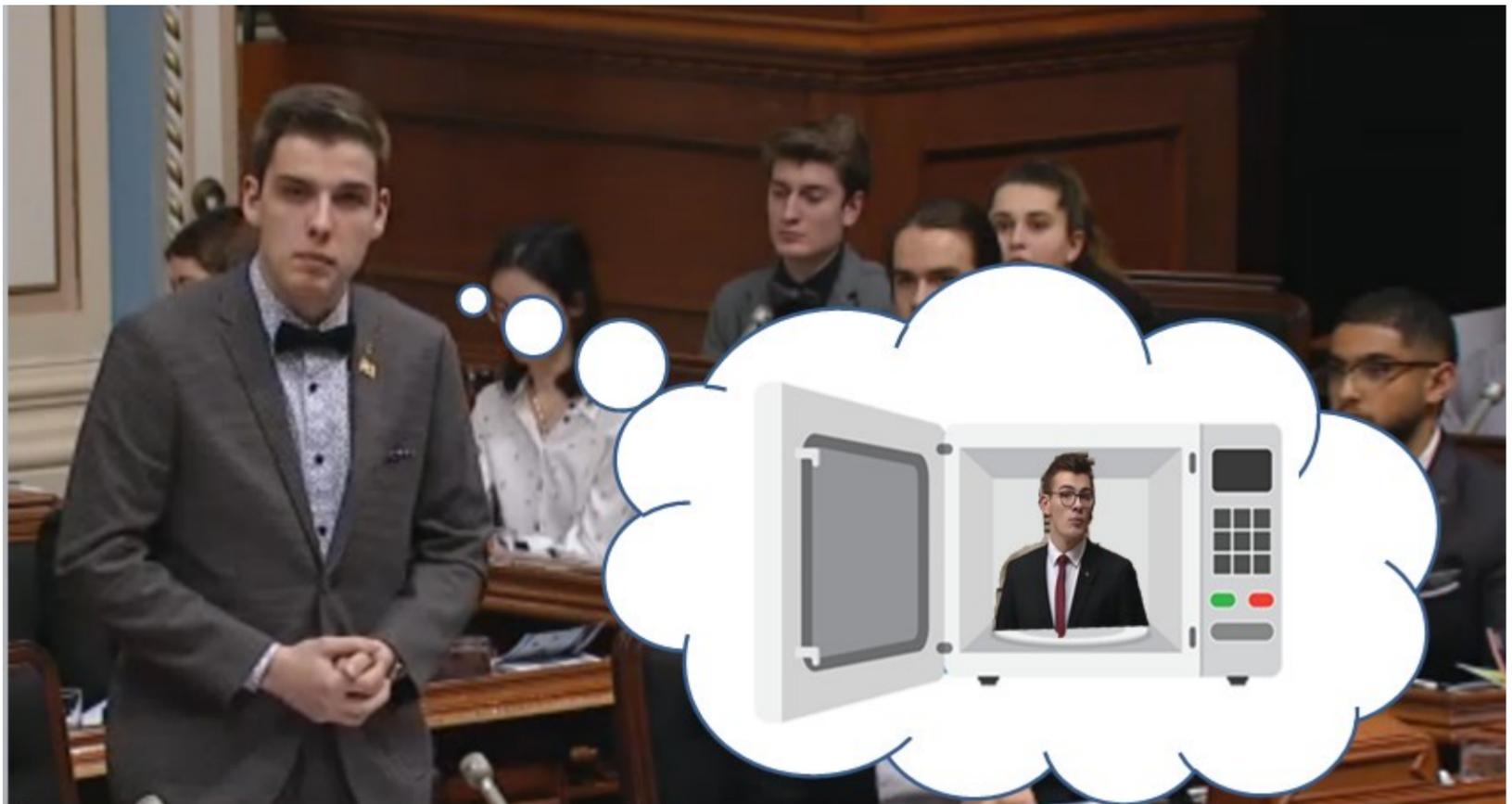


Samuel Périard

Journaliste

Le 9 janvier 2019, le ministre des Relations internationales et de la francophonie s'est donné comme objectif d'ouvrir quatre nouveaux bureaux à l'étranger pour mieux représenter le Québec à l'échelle internationale. Ces bureaux devraient ouvrir d'ici trois ans. Les deux premiers emplacements seront à Hanoï au Vietnam et à Sofia en Bulgarie. Ces deux pays ont été sélectionnés par intérêt stratégique vu leur appartenance à l'Organisation interna-

tionale de la francophonie. Ces pays seront aussi des partenaires économiques, permettant le développement et le renforcement des activités des entreprises et des institutions publiques québécoises et étrangères.



M. le Président, le gouvernement a l'air de se prendre pour un micro-ondes. Il tourne en rond et il nous sert du réchauffé.

- Joey Aubé, chef du deuxième groupe d'opposition

Mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures



Audrey Caron
Journaliste



Roseline Mélançon
Journaliste

C'est lors de son point de presse d'hier matin que le Bloc national a annoncé son plan d'action en matière d'environnement. Le porte-parole en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques, M. Ihor Kurman, a affirmé que sa formation souhaitait trouver de nouvelles alternatives pour venir à bout de la dépendance aux hydrocarbures.



Crédits

Assemblée nationale

Photographe : Roseline Mélançon

photo : Collection

À notre époque, la protection de l'environnement est un enjeu incontournable. Aucun parti n'y échappe et chacun propose son lot de mesures sur la question pour assurer un avenir meilleur aux générations futures. Au cours des deux derniers jours, le gouvernement socialiste a d'ailleurs annoncé qu'il comptait développer davantage le transport en commun gratuit dans les régions, sensibiliser la jeunesse à la question environnementale et éliminer rapidement l'exploitation d'hydrocarbures dans la province.

Mercredi matin, l'opposition officielle conservatrice a réagi à cette dernière promesse. En conférence de presse, M. Kurman a présenté des mesures qui, à long terme, permettraient de cesser la dépendance aux hydrocarbures du Québec. Le Bloc national voudrait d'abord empêcher que de nouveaux projets d'exploitation d'hydrocarbures voient le jour et utiliser les impôts et taxes des projets actuels pour investir dans des programmes de recherche et de développement qui permettraient de développer une alternative écologique aux énergies fossiles.

Le parti souhaite, de cette façon, se distancer de l'idée préconçue selon laquelle les conservateurs seraient en faveur du pétrole. Cependant il n'entend pas être drastique comme le gouvernement dans ses mesures et prévoit un horizon de réalisation d'au moins 10 ans.

« [Ce n'est] pas parce qu'on est conservateurs que *let's go* le pétrole à fond », affirme le porte-parole de l'opposition officielle.

La proposition du Bloc national concerne aussi plus spécifiquement l'électrification des transports. Le groupe parlementaire souhaite encourager l'achat de véhicules électriques et installer plus de bornes de recharge sur le territoire. Les recherches liées à ces technologies sont également une priorité pour le parti. M. Kurman précise toutefois que si les programmes de recherche venaient à démontrer qu'un autre type d'énergie est plus écologique et performant que l'électricité, les conservateurs seraient prêts à reconsidérer leur approche. Pour l'instant, l'énergie électrique est la ressource alternative logique, selon le porte-parole.

Voyons l'état des lieux de ces deux enjeux au Québec :

État des faits sur l'électrification des transports au Québec

Au Québec, un plan d'action 2015-2020 en matière d'électrification des transports a été dévoilé par le précédent gouvernement. Le plan s'appuie sur des mesures basées sur l'énergie renouvelable disponible au Québec, sur les différents experts en recherche en électrification des transports ainsi que sur le savoir-faire industriel.

Visant une flotte de 100 000 véhicules électriques d'ici 2020 au Québec, le précédent gouvernement avait mis sur pied différents incitatifs comme l'octroi de rabais à l'achat de véhicules électriques. Le plan s'intéressait également à l'électrification des autobus publics.

État des faits sur la voiture électrique

Production

Les batteries des voitures électriques proviennent souvent de pays dont la production d'électricité dépend du charbon. C'est d'ailleurs le cas en Chine où 70% des batteries sont fabriquées. (Radio-Canada, 2018). Cette façon de faire crée d'importantes émissions de gaz à effet de serre et de polluants.

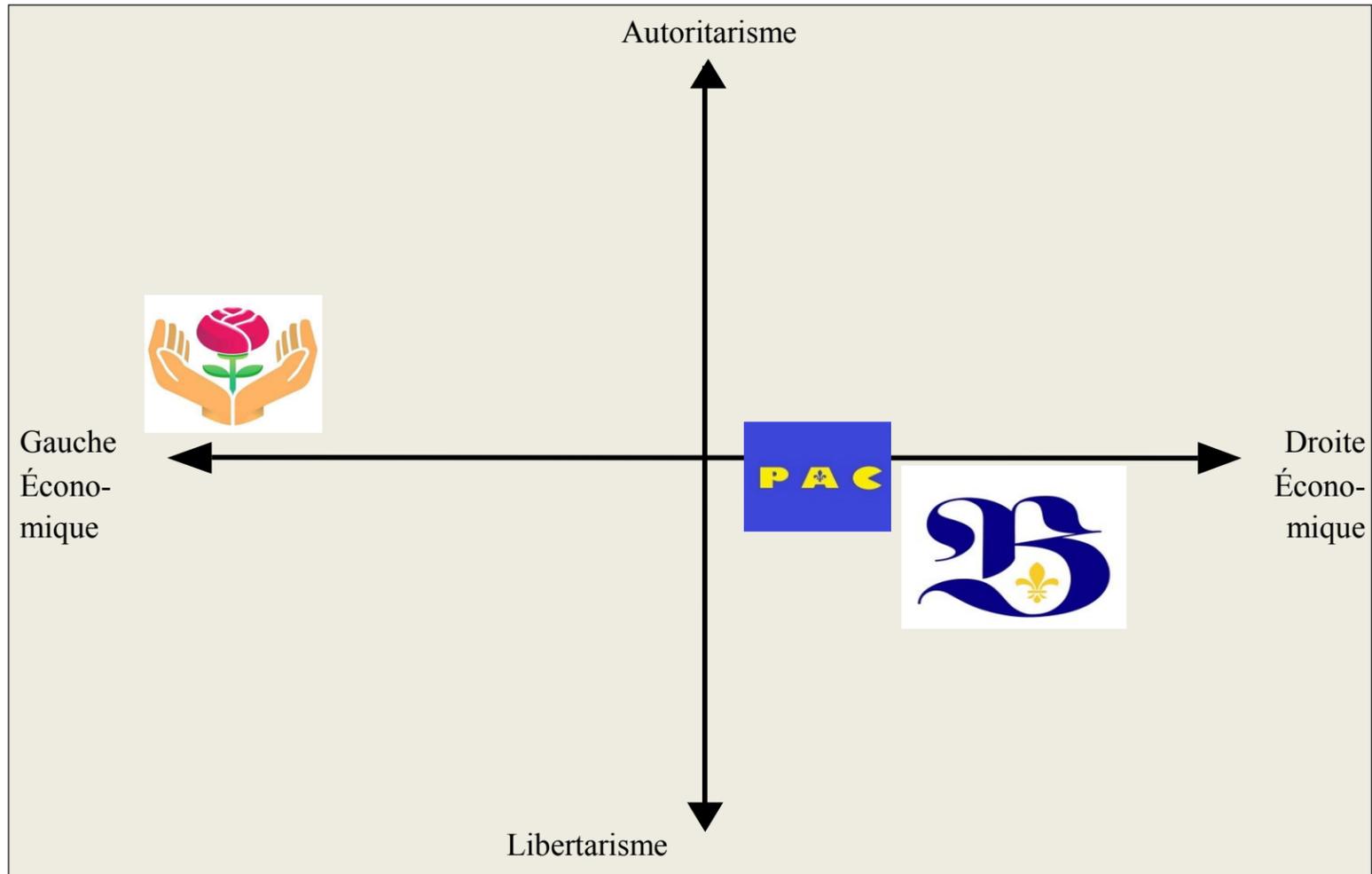
Utilisation

Les émissions néfastes de la phase de production sont toutefois compensées lors de l'utilisation à long terme de la voiture, surtout lorsque l'électricité est produite grâce aux énergies vertes (énergie éolienne et hydroélectrique) (Radio-Canada, 2018). Selon une étude du CIRAIQ, « en matière d'émissions de gaz à effet de serre, une voiture électrique devient avantageuse sur le plan environnemental après environ deux ans d'utilisation (29 000 km) ». (*La*

Vos partis se positionnent sur le quadrant politique!



Véronique Lessard
Journaliste



À l'aube de cette dernière année de mandat pour le gouvernement Vachon, le *Vox Populi* a demandé aux trois groupes parlementaires de se positionner sur le quadrant politique afin d'aider l'électorat à faire un choix éclairé lors des prochaines élections.

Le Parti de l'Action Citoyenne fut le premier à nous répondre. Se considérant comme le représentant légitime du peuple puisqu'il affirme qu'il est le seul parti non-radical, le PAC ne nie pas prôner l'idéologie libérale, mais se dit plutôt au centre. Le parti dit vouloir analyser chacun des enjeux en écoutant d'abord les deux groupes parlementaires et en optant, au final, pour ce qu'il considère être le « bon choix », peu importe qu'il soit plus à gauche ou plus à droite. Il agit de la sorte afin d'offrir à la population un parti auquel elle peut facilement s'identifier. Le groupe parlementaire affirme être l'équilibre entre les deux partis, tout cela ayant pour dessein de faire du respect des libertés individuelles leur priorité.

La disposition du Bloc national sur le spectre laisse croire que le parti adoptera une doctrine centrée sur un conservatisme plutôt libéral. Le Bloc défend à la fois le respect des

traditions et les libertés économiques. En effet, afin d'assurer le développement du plein potentiel de l'économie québécoise, le parti cherche à protéger les libertés entrepreneuriales, financières et fiscales. L'insistance du parti à réduire à la limite du possible l'intervention de l'État dans l'économie explique son emplacement sur le spectre idéologique. Nonobstant la position du Bloc national sur le quadrant, l'annonce des projets et des luttes qu'il entreprendra émane d'une position un peu moins à droite que ce que le parti affirme être, notamment lorsque l'on pense à la pétition pour l'instauration d'une commission d'enquête sur le sexisme systémique.

Pour sa part, l'Alliance Socialiste du Québec se décrit comme étant un parti de gauche qui travaille pour la population. Fier de ses souches idéologiques, le parti se considère également pragmatique et réaliste; certes il se situe à gauche de l'échiquier politique sans toutefois fleureter avec l'extrême. Le parti vise à amener le Québec vers son idéal : le bien commun.

